

## **Article 5 : Annulations**

En cas d'annulation total du groupe : l'acompte sera retenu par Funbreak

- annulation jusqu'à 45 jours de l'arrivée ; 30% du total sera débité
- de 44 à 16 jours 60% du total sera débité
- de 15 jours à l'arrivée 100% du total sera débité, même condition en cas de no show et de départ pendant le séjour

Article I. En cas d'annulations de un ou plus participants :

- de la date du contrat à 45 jours avant l'arrivée du groupe, 20% des participants pourra être annulé sans frais
- de 44 à 21 jours avant l'arrivée du grp, 30% du total du séjour
- de 20 à 11 jours avant l'arrivée du grp, 50 % du séjour
- de 10 à 4 jours avant l'arrivée du grp, 75 % du séjour
- de 3 à 0 jours avant l'arrivée du grp, 100 % du séjour (même condition en cas de no show et de départ pendant le séjour)